



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14608
23 juillet 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU SUPPLEANT
DU REPRESENTANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 16 juillet 1981, indiquant que M. Jean-Claude Piris a été nommé suppléant du représentant de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

